

Annexe 8 : Bordereau de dépôt de documents valant accusé de réception



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

A ETABLIR EN DOUBLE  
EXEMPLAIRE

BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS  
VALANT ACCUSE DE RECEPTION \*

COLLECTIVITÉ

Service départemental d'incendie et de secours  
6, rue du verger  
CS 40078  
76192 YVETOT Cedex

DATE D'ENVOI :

- 9 MARS 2018

Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle de légalité
Fournitures de pièces détachées pour appareils respiratoires isolants et prestations de maintenance associées	N°2018-BCA-18	
Subventions accordées par le Sdis 76	N°2018-BCA-19	
Subventions 2018 - Amicale du personnel du Sdis 76	N°2018-BCA-20	
Subventions 2018 - Musée des sapeurs-pompiers de France	N°2018-BCA-21	
Subventions 2018 - Union départementale des sapeurs-pompiers de Seine-Maritime	N°2018-BCA-22	
Marché n°20170041 pour la fourniture de vêtement de sport - Exonération partielle des pénalités de retard	N°2018-BCA-23	
Concours de maîtrise d'œuvre pour le projet de construction du Cis le Havre Sud - Fixation du montant des primes	N°2018-BCA-24	
Sortie de l'actif - Vente de matériels	N°2018-BCA-25	
Modification du tableau des emplois budgétaires et autorisations à recourir à des transformations de postes budgétaires	N°2018-BCA-26	

Convention de formation BMPM - CETIS / SDIS 76	N°2018-BCA-27	
Convention de formation Biomesnil Medical / SDIS 76	N°2018-BCA-28	
Concours interne de sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels en 2018	N°2018-BCA-29	



*\* seuls les documents répondant à l'obligation de transmission doivent être communiqués à la préfecture*